

Sauvons la chapelle de Collonges (commune de Lournand, Saône et Loire)



Crédit photo Jean-Claude Ortiz

L'association LNP a été créée en 1993 à l'initiative des habitants du hameau de Collonges, commune de Lournand, quand ils se sont émus du mauvais état de la chapelle, seul lieu de culte local ouvert aux passants et pèlerins sur le chemin de Saint-Jacques ou d'Assise (GR 76). Cette Chapelle Saint-Laurent a retenu leur attention au fil des années mais les rénovations successives n'ont pas permis de remédier à l'usure des matériaux fragiles comme les laves et les poutres. Les infiltrations d'eau de pluie sont nombreuses, accélérant la détérioration du bâtiment.

Le petit patrimoine local (lavoirs, croix, tour de Guet) a bénéficié de travaux de restauration mais l'association et la commune - qui est propriétaire des lieux - expriment leur souhait d'entreprendre des travaux importants pour que cette chapelle soit préservée des outrages du temps.

Association Lournand, Notre Patrimoine

La chapelle Saint-Laurent de Collonges, le charme de la modestie

Des quatre hameaux qui constituent la commune de Lournand, Collonges est le seul à posséder une chapelle. La première chapelle fut probablement construite avant l'an 900. Dès l'abbatiate d'Odon et plus tard de Mayeul, des frères de la grande Abbaye de Cluny toute proche s'y installèrent. Elle fut d'abord dédiée à Saint Albain. De cette ancienne chapelle, il ne reste rien. Elle fut sans doute reconstruite au XVI^{ème} siècle et, jusqu'au début du XVII^{ème} siècle, elle dépendait de la paroisse de Cotte. Lorsqu'elle fut soustraite à cette paroisse en 1602 par décision de l'évêque de Mâcon, elle se trouva réunie à celle de Lournand et prit le nom de chapelle Saint Laurent. Le Curé de Lournand devait y célébrer la messe une fois par mois, puis, au milieu du XVIII^{ème} siècle, toute célébration fut interdite par l'évêque de Mâcon : la raison de cette interdiction reste mystérieuse.



Crédit photo Gisèle Pey Regad-Pellagru

L'intérieur de la chapelle de Collonges

Ce petit oratoire, situé à flanc de colline, ne manque pas de charme : son plan est rectangulaire et ses proportions sont modestes. Son toit à deux pans est recouvert de lauzes d'où émerge un petit clocheton à deux arcades pourvu de deux cloches : à une époque assez récente, l'une des arcades avait été comblée puis elle fut rétablie, ainsi que sa cloche, grâce à l'initiative de l'association Lournand Notre Patrimoine. La façade a été grossièrement enduite ainsi que la face sud éclairée par deux baies en plein cintre ; deux des murs intérieurs sont aussi enduits, sans doute pour consolider l'édifice. Sur la face est, derrière l'autel, un habitant de Collonges a retrouvé une fenêtre qui a pu être dégagée par ses soins et qui fut dotée d'un vitrail par l'association. Cette chapelle a peut-être échappé à la démolition au tout début du XX^{ème} siècle : on a retrouvé dans les archives municipales du 26 Mai 1907 « une demande de vente

de la chapelle de Collonges » dont la mise à prix était de 500 francs « avec droit de la baisser lors de l'adjudication s'il n'y a pas de preneurs ». La raison évoquée par le conseil était que cette « vieille chapelle ne servant pas aux exercices du culte (est) fermée depuis longtemps. Cet édifice communal sans valeur tombe absolument en ruines faute de service et usé par le temps. Il n'est et ne peut être d'aucune utilité pour la commune ». La loi de séparation des Eglises et de l'Etat avait été votée par le Parlement en Décembre 1905 : compte tenu du contexte politique et de l'abandon de la chapelle par les autorités ecclésiastiques, il n'est donc pas surprenant que la commune ne veuille plus entretenir l'édifice. « La cloche sera réservée pour la commune, les objets du culte s'y trouvant dans un état complet de vétusté, seront également réservés ». Fort heureusement, la chapelle n'a pas trouvé d'acquéreur et elle fut consolidée par la suite tout en retrouvant sa fonction cultuelle. A l'intérieur, on remarque le gros bénitier de calcaire blanc, sans doute roman et provenant de la chapelle de Cotte apporté là au XVIIème siècle. La vasque est taillée très grossièrement : à sa base, une torsade qui repose sur une colonne s'appuyant sur un socle carré. Le pavement est aussi remarquable incluant près de la porte la pierre de l'ancien autel. La pierre de l'autel actuel provient de l'église de la Madeleine à Replonges (01). Cette chapelle est un petit édifice incontournable du hameau de Collonges : inclassable et non répertoriée par les monuments historiques, elle n'en possède pas moins un charme modeste qui séduit le passant et le pèlerin sur le chemin de Compostelle ou d'Assise.



Crédit Photo Gisèle Pey Regad-Pellegru

L'intérieur de la chapelle de Collonges (détail)

Extraits du livre « Murmures de Pierre » édité par Lournand Notre Patrimoine (2020)

Textes et photos

Giselle Pey Regad-Pellagru / Josiane Gaubert

Coopérative scolaire, séjours longs : 5 050 ; Coopérative scolaire : 5 050 ; Eclaireurs de France : 6 850 ; Forêt fruitière : 500 ; Grandes heures de Cluny : 10 000 ; Groupement radio clunyois : 1 000 ; Harmonie mu-

siques catholique : 1 000 ; Service social du personnel municipal : 7 200.

Associations diverses

A.N.A.C.R. : 200 ; F.N.A.C.A.Cluny : 500 ; Foire Saint-Martin : 20 500 ;

O.M.C. (compagnie d'été) : 20 000 ; Sté courses 97 : 75 000 ; Sté courses (sanitaires) : 30 115 ; Sté concours hippiques : 22 000 ; Sub Except O.M.C. : 52 000 ; U.S.C. Rugby : 18 000.

LOURNAND

Découverte archéologique à la chapelle de Collonges

Il y a environ deux ans, André Déglise, habitant de Collonges, hameau de la commune de Lournand, dont la maison est proche de la chapelle, était intrigué par une fissure dans l'enduit de la façade orientale de cette chapelle.

En effet, la forme semi-circulaire, la dimension ainsi que la position de la fissure pouvaient donner à penser que l'enduit masquait une fenêtre, murée il y a longtemps.

Le maire de Lournand, Roger Delorme et le conservateur, adjoint des Bâtiments de France, Jean-Denis Salvègue

ayant été informés, ce dernier autorisait André Déglise à faire un premier puis un second sondage.

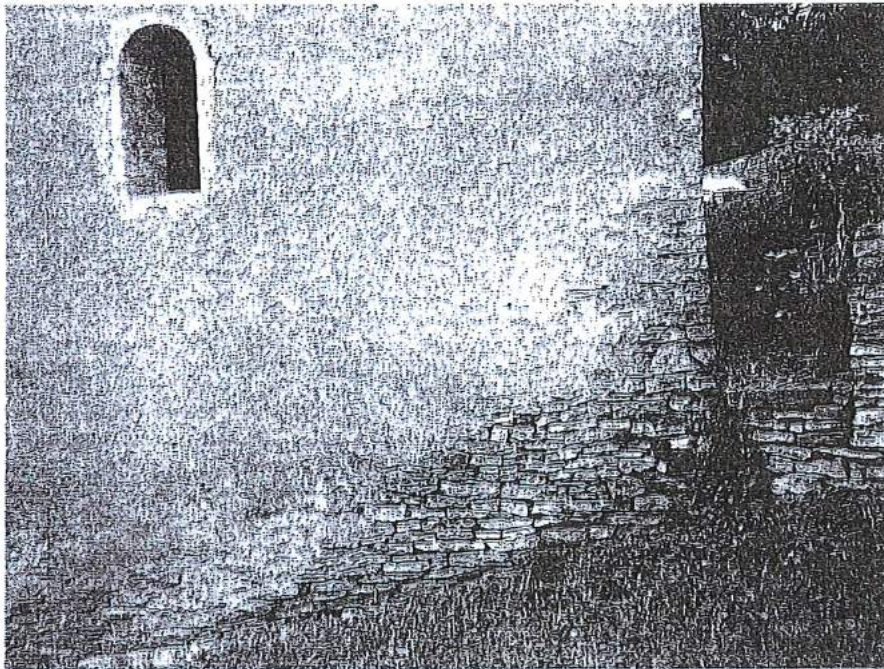
Ces sondages s'étant avérés concluants, André Déglise, aidé par son petit-fils Matthieu Housse, toujours suivant les directives de Jean-Denis Salvègue, dégagèrent complètement, le samedi 11 juillet, ce qui se révélait être une fenêtre de type roman, à double ébrasure, ayant encore son enduit et présentant une peinture curieuse, encore bien visible sur la face intérieure.

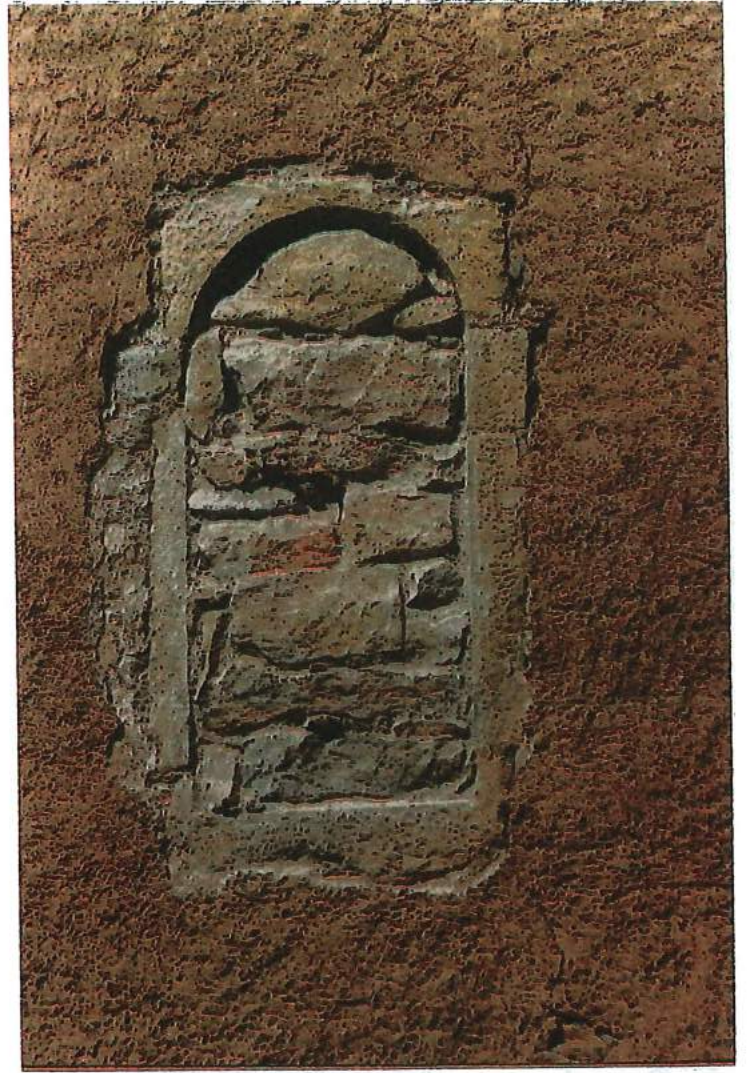
Roger Delorme et Jean-Denis Salvègue, aussitôt

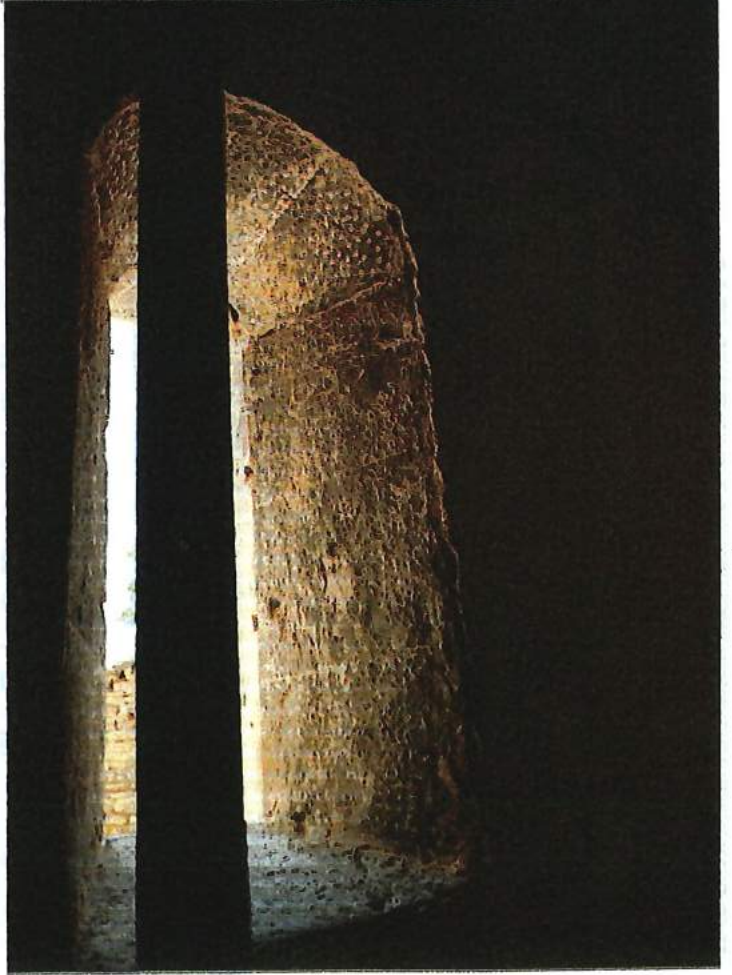
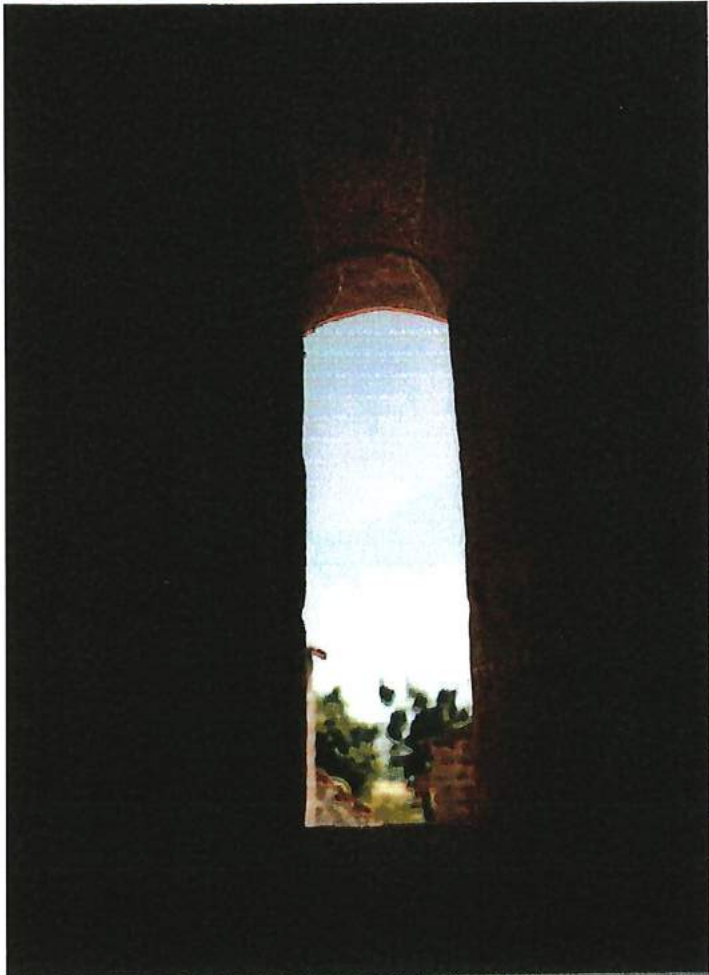
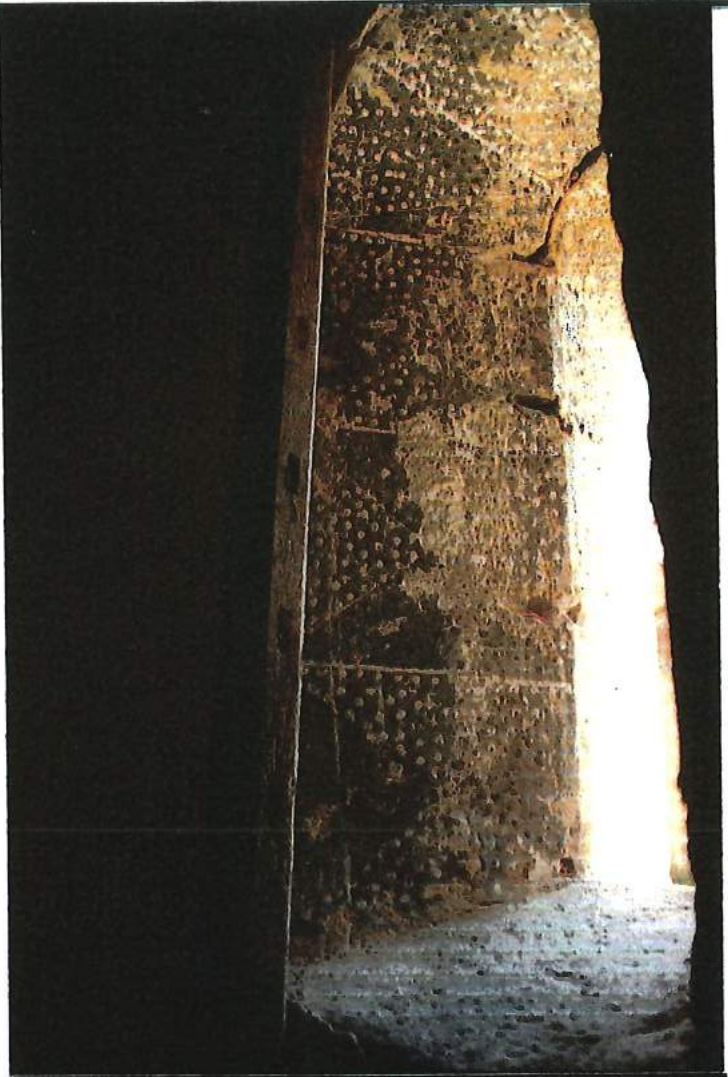
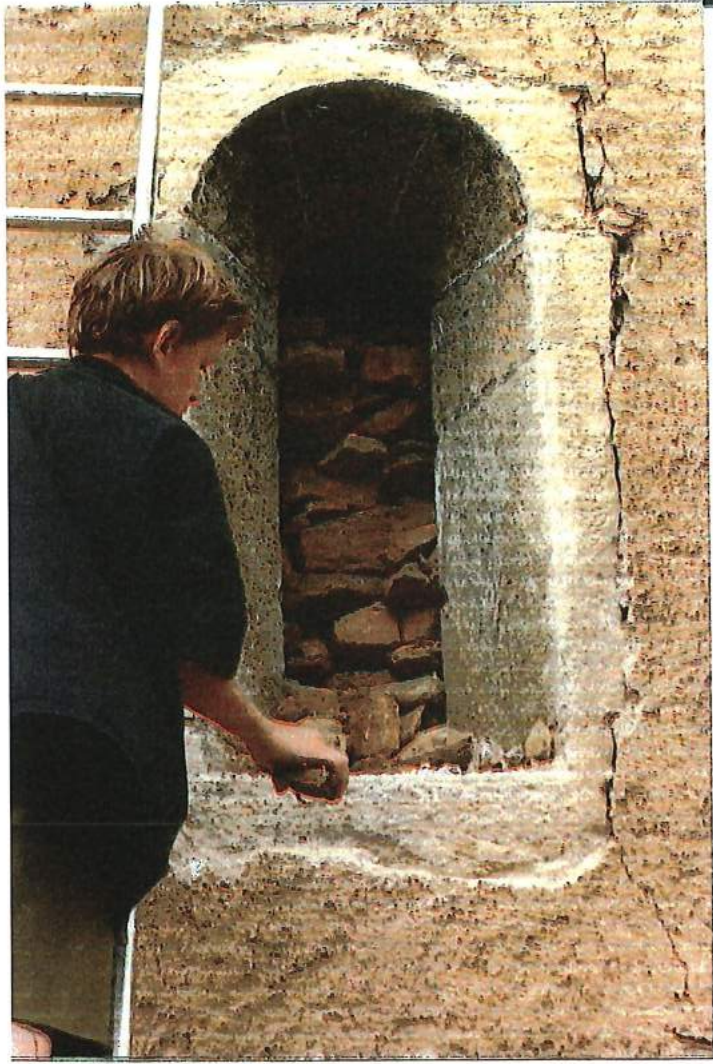
informés, se rendaient sur les lieux le 22 juillet... bientôt suivis par de nombreux habitants de Collonges. Et tout le monde de tomber d'accord pour trouver que la fenêtre ajoute à la beauté de cette chapelle, émouvante dans sa simplicité.

Jean-Denis Salvègue date cette fenêtre, d'inspiration romane mais gothique, du XIV^e siècle ce que semble confirmer le style de la porte occidentale.

Encore un pas de plus dans la connaissance du patrimoine de la commune de Lournand.









MARTIN MURIOT
LAVIER MURAILLER
en
BOURGOGNE

Mairie
Grand rue
71250 Lournand

Objet : Fiche d'état sanitaire

1- Identification du bâtiment

Chapelle Saint-Laurent

Localisation : Collonges, commune de Lournand (71250)

Section cadastrale inconnue

1.2 Situation administrative

Inconnue

2. Propriétaire

Commune de Lournand

3. État sanitaire du bien

3.1 Zone concernée par l'étude

Couverture, versant nord.

3.2 Analyse sanitaire

La couverture en laves (lauzes calcaires) présente deux points d'infiltrations (défauts d'étanchéité) à deux endroits distincts : l'un se situe en bas de toiture à environ 2,70 m de la rive Ouest, l'autre se situe en bas de toiture également, à proximité de la rive Est.

Cette couverture, réalisé en 1994 présente plusieurs faiblesses :

- Une pente générale de toiture trop faible (37°). Visiblement cette pente à été modifiée (rendu plus faible) à l'occasion des travaux de 1994 avec l'installation d'un double clocheton. (voir vestige de la lave faitière de rive d'origine en pied du clocheton). Une pente faible de toiture induit des pureaux relativement importants d'où un recouvrement plus faible donc un coefficient d'étanchéité moindre.
- Certaines laves présentes de recouvrements latéraux insuffisants (manque d'étanchéité).



- Les laves manquent de pentes sur elles-mêmes (pente souvent inférieure à 10° alors que 15° sont nécessaire afin de sortir l'eau de façon efficace).
- De nombreuses laves sont posées sur cales créant des points de faiblesses lorsque ces cales glissent, laissant d'important espace vides.

Sinistre

Le point d'infiltration situé côté Ouest est important. Il semble dater de la fin des années 90. Il est le fruit des différentes faiblesses énoncées au point au point 3.2 ainsi qu'au léger affaissement de la toiture dû à un fléchissement du chevron sous-jacent. Certaines laves présentes également des parties cassées.

L'infiltration d'eau de pluie a entraîné le pourrissement complet d'une portion de la panne sablière.

L'autre point d'infiltration est moins important. Il est possible que le défaut d'étanchéité ait lieu en fonction de la fréquence, de l'intensité et de l'orientation des pluies.

Compte tenu des faiblesses énoncée au point 3.2, il est raisonnable de penser que des infiltrations vont apparaître à d'autres endroits au fil du temps.

3.3 Préconisations

Afin de corriger ces différentes pathologies, je recommande la réfection complète du versant Nord. Les laves devront être posées sans cales apparentes avec des recouvrement latéraux minimum de 15 cm.

Les laves abimées (cassées ou gelées) devront être remplacées.

Le remplacement de la panne sablière est bien sûr à prévoir ainsi que la volige abimée par les infiltrations.

3.4 Estimation financière des travaux

Environ 40 ke ht

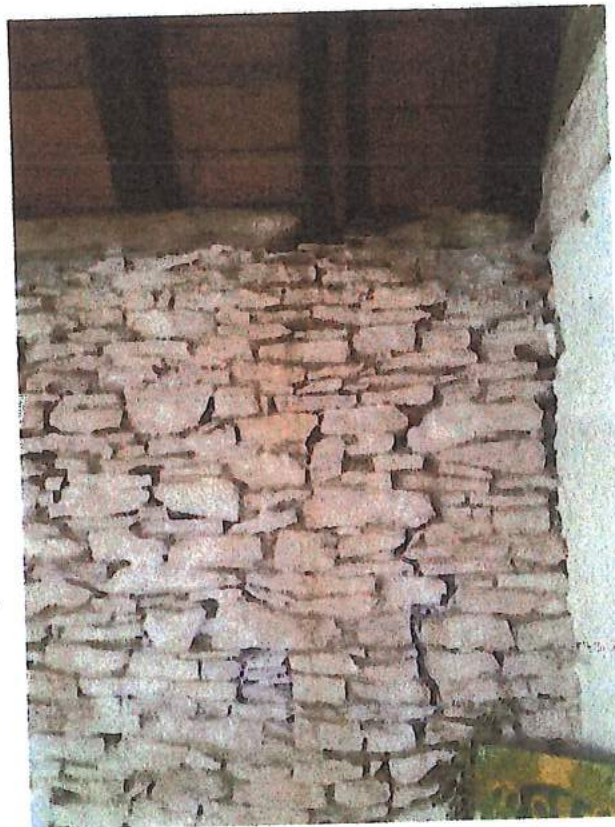
4. Annexe photographique



En haut à droite de la rive, une lave de faitage de rive semble indiquer une pente précédente plus forte.



Portion de panne sablière détruite par le pourrissement au niveau de la retombée du 3ème chevron en partant de gauche (sur la photo précédente).



Traces d'infiltrations d'eau de pluies (coulures) sur la volige et le parement intérieur du mur gouttereau nord, extrémité Est.



rue de la Riclaine 71240 Nanton 06 88 14 70 66
Entreprise Individuelle en régime micro fiscal

martinmuriot71@gmail.com
SIRET 511 221 939 00016



Une des laves présentant une cassure.



Mur nord côté ouest à l'intérieur de l'église.
Traces d'infiltrations d'eau de pluie au niveau des voliges et traces d'humidités sur le mur.



Une succession de recouvrements latéraux insuffisamment distants les uns des autres + cales apparentes + faible pente de laves sur elles-mêmes = perte d'étanchéité.



Exemples de laves posées sur cales créant de nombreux espaces vides facilitant les infiltrations d'eau de pluie.



rue de la Riclaine 71240 Nanton 06 88 14 70 66
Entreprise Individuelle en régime micro fiscal

martinmuriot71@gmail.com
SIRET 511 221 939 00016